

usage ; mais on y sent autre chose que l'artifice, et la force n'y manque pas.

La page le plus souvent citée est le récit de la nuit tragique où Andocide emprisonné se décide à livrer les noms d'un certain nombre de coupables¹. Cette nuit dont l'angoisse lui est toujours présente, et que ses ennemis, d'ailleurs, ne le laisseront jamais oublier, revit pour nous avec une réalité saisissante : nous n'en parlons ici que pour mémoire. Et c'est, enfin, une des bonnes inspirations d'Andocide que sa violente invective contre un de ses accusateurs, Epicharès, qui avait été du Conseil des Trente : « ...Et cet homme a le front d'accuser les autres, quand vos lois ne lui permettent même pas de se défendre lui-même ! Mais en vérité, Citoyens, lorsque assis à cette place je le voyais devant moi développant son accusation, j'avais tout à fait l'impression d'avoir été arrêté par les Trente et d'être jugé par eux. Car si l'on m'eût alors poursuivi qui m'eût accusé ? N'est-ce pas lui, à moins que je ne l'eusse acheté ? C'est, en effet, ce qui se passe aujourd'hui. Et quel autre que Chariclès m'aurait fait subir cet interrogatoire : « Dis-moi, Andocide, tu es allé à Décélie et tu l'as fortifiée contre ta propre patrie ? » — « Non pas. » — « Mais quoi ? tu as ravagé l'Attique et pillé sur terre et sur mer tes concitoyens ? » — « Nullement. » — « Tu n'as pas non plus combattu sur mer contre Athènes, tu n'as pas aidé à raser nos murs, ni à renverser la démocratie, et tu n'es pas rentré dans Athènes les armes à la main ? » — « Je n'ai rien fait de tout cela. » — « Et tu crois t'en tirer comme cela et n'être pas mis à mort, comme tant d'autres² ? » Ce dialogue de mordante

gissement de la cause (Lysias XXVIII, 10 : οὐκ Ἐργοκλήης μόνον κρίνεται, ἀλλ' ἡ πόλις ὅλη).

1. I, 48 et suiv.

2. I, 100-101.